



Communiqué de presse

Berne, le 9 septembre 2011

La Fédération Suisse des Sages-Femmes introduit des recommandations de bonne pratique (guideline) pour le conseil aux femmes enceintes en matière de consommation de tabac et d'alcool

Durant la grossesse, la consommation de tabac et d'alcool expose l'enfant à naître à davantage de risques. Même fumer de façon réduite peut occasionner un retard de croissance. Une étude parue dans le dernier numéro de la revue *Alcoholism: Clinical and Experimental Research* montre que la consommation occasionnelle de 3 verres d'alcool durant la grossesse est liée à un plus grand risque d'asphyxie néonatale. C'est pour cette raison que la Fédération Suisse des Sages-Femmes, en collaboration avec l'Université de Bâle, a édité des recommandations, destinées aux sages-femmes travaillant en Suisse, qui précisent les bonnes pratiques en matière de conseil aux femmes enceintes.

De manière générale, il est conseillé de renoncer à fumer et à boire de l'alcool durant la grossesse et l'allaitement.

Contributions originales

- Recommandations de bonne pratique (Guideline) pour le dépistage et le conseil en matière de consommation de tabac et d'alcool avant, pendant et après la grossesse, <http://www.sage-femme.ch/fr/heb/lit/>
- Meyer-Leu, Y., Lemola, S., Daepfen, J-B., Deriaz, O., Gerber, S. (2011). Association of Moderate Alcohol Use and Binge Drinking During Pregnancy with Neonatal Health. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 35, 1669-1677.

Pour plus d'information

- Yvonne Meyer-Leu, HECVSanté / sage-femme, Av. Beaumont 21, 1012 Lausanne, tél. 076 393 56 39, E-Mail: ymeyer@hecvssante.ch
- Dr. Sakari Lemola, Universität Basel, Fakultät für Psychologie, Missionsstrasse 62, 4055 Basel, Tel. 061 267 06 38, E-Mail: sakari.lemola@unibas.ch